

C'est ainsi que nous arrivons à la Révolution de 1789. Ici nous assistons aux dernières transformations subies par notre territoire. Le département de Rhône-et-Loire, créé par une loi de 1790, remplace les trois provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, et la délimitation des anciennes élections sert à fixer à peu près celle des districts, aujourd'hui nos arrondissements, lesquels sont subdivisés eux-mêmes en cantons et communes.

La modification la plus importante qu'ait subie cette organisation nouvelle est due à une vengeance politique. En 1793, après le siège de Lyon, le département du Rhône fut séparé de celui de la Loire, et le nom de la plupart de nos communes actuelles disparut pour faire place à des dénominations toutes républicaines. Nous signalons, à cet égard, la liste curieuse dressée par M. Debombourg. Depuis, si l'on en excepte les annexions de 1852, notre département est demeuré ce qu'il était en 1793, et ses divisions administratives ou judiciaires n'ont subi que des modifications sans importance.

La liste de tous les fiefs du département et de leurs possesseurs avant 1789, que M. Debombourg a ajoutée à son Atlas, n'en forme pas la partie la moins intéressante. C'est le premier essai de cette nature qui ait été tenté jusqu'à ce jour. Mais c'était le juste complément de l'œuvre ; il servira puissamment à éclairer l'histoire de nos anciennes provinces.

Sans doute, en ce qui concerne la filiation des divers seigneurs, cette liste est incomplète, et plus d'un possesseur actuel d'un ancien fief pourra venir, titres en main, demander pourquoi on a omis tel ou tel de ses aïeux ? De pareilles omissions étaient inévitables. La destruction des litres nobiliaires au temps de la Révolution ne permet pas de dresser sans lacune une pareille nomenclature. D'ailleurs quand on songe combien il est difficile à ceux mêmes qui ne traitent que de